CCI ÎLE DE LA RÉUNION

Date maj : 15/02/2024
Domaine : **Sécurité électrique**
Formation non certifiante (pas de code RNCP / RS)

POLE FORMATION – FORMATIONS PROFESSIONNELLES

TRAVAUX SOUS TENSION
Module installations électriques batteries d'accumulateurs stationnaires (TST IEBAT)

VOTRE FUTURE COMPETENCE :

Objectifs : aptitudes et compétences visées

Aptitudes : Réaliser des travaux sous tension et de nettoyage sur les batteries d'accumulateurs stationnaires INSTALLATIONS . Il permet de préparer à l'habilitation d'indice « T » et « N » en BT pour :

- Installer et raccorder une nouvelle chaine de batteries
- Connexion et déconnexion hors charge d'une batterie monobloc stationnaire dont la tension dépasse 12 V en courant continu ou dont la capacité nominale dépasse 50 Ah.
- Connexion et déconnexion hors charge d'accumulateurs stationnaires dont les bornes ne sont pas IP2X et dont la tension dépasse 60 V en courant continu ou la capacité nominale dépasse 10 Ah.
- Réaliser une mise hors charge par l'insertion d'un organe de coupure avec shunts sur l'alimentation d'une chaine de batteries
- Réaliser une mise en parallèle de chaines de batteries d'accumulateurs
- Nettoyer le corps de batterie comportant des pièces nues sous tension.
- Nettoyer les connectiques d' une batterie de tension inférieure ou égale à 60 V dont la capacité dépasse 10 Ah.
- Nettoyer les connectiques d' une batterie de tension supérieure à 60 V.
- Etudier les risques d'explosion, d'incendie et chimique dus à la manipulation des batteries (document INRS)

Compétences :

- exploiter et compléter les documents relatifs aux opérations demandées
- s'assurer de la faisabilité des travaux sous tension (TST)
- analyser la situation de travail et vérifier l'adéquation des moyens dont il dispose
- matérialiser et aménager la zone de travail
- identifier et réaliser les travaux sous tension en assurant sa sécurité et celle des tiers
- maîtriser le mode opératoire défini et les gestes associés
- interrompre une opération TST en cours lors de l'apparition d'une difficulté technique ou matérielle, non prévue dans le mode opératoire
- gérer les interruptions de travail
- nettoyer des corps de batterie et des connectiques de batterie.
- Connaître les règles d'accès aux locaux contenant des batteries
- clôturer les travaux sous tension et rendre compte au chef d'établissement et à son employeur selon les modalités définies

Méthodes mobilisées, modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées : Une formation professionnelle qui privilégie l'approche métier.

Modalités d'évaluation : Test théorique et pratique

Types de structures concernées :

Exploitant du réseaux et ses sous-traitants

Poursuite de Formation :

Notre offre de formations vous permettra de développer des compétences complémentaires – nous consulter.

Accessibilité aux personnes porteuses de Handicap:

• Tous les sites sont accessibles
•Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

NOTRE OFFRE DE FORMATION :

Public visé :

Toute personne âgée d'au moins 18 ans
Cette formation s'adresse à des personnes appelées à intervenir sur des Installations de batteries d'accumulateurs d'énergie électrique conformément aux conditions prévues dans la NFC 18 510 et des Normes NFC 18-505-1 et NFC 18-505-2-3.

Prérequis:

- avoir une formation initiale ou continue en électrotechnique
- avoir été formé à l'habilitation électrique pour des opérations hors tension du domaine
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 1 an dans le domaine des travaux électriques hors tension
- Être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Validation de la formation :

Avis après formation permettant de délivrer un titre d'habilitation électrique par l'employeur aux travaux sous tension TST IEBAT et nettoyage de batterie.
Recyclage périodique obligatoire

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE pour cette formation

Durée : 21 heures en centre

Modalités et délai d'accès :

Modalités : accès à la formation après validation des prérequis (bulletin d'inscription et lettre d'engagement de l'employeur)
Date de démarrage : Voir calendrier (disponible sur demande)
Délai d'accès : selon validation du financeur

Inscription : fccirfim@reunion.cci.fr

Tarifs : 1200€

LIEU ET CONTACT:
Filière Technique
Pôle Formation Ouest CIRFIM
31 Avenue Raymond Mondon 97420 Le Port
0262 43 51 12 fccirfim@reunion.cci.fr

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet :
www.reunion.cci.fr

ORG
TST IE

CCI ÎLE DE LA RÉUNION

POLE FORMATION – FORMATIONS PROFESSIONNELLES

TRAVAUX SOUS TENSION
Module installations électriques batteries d'accumulateurs stationnaires
TST IEBAT

PROGRAMME SYNTHETIQUE DE FORMATION

I. Théorie

- Normes NFC 18-510 chap 8 et 12.8, NF C18-505-1 et NFC 18505-2.3 et sur les risques d'explosion, d'incendie et chimique des batteries

II. Exercices pratiques

- installer et raccorder 4 éléments de batteries d'accumulateurs et réaliser une mise en parallèle de chaines de batteries d'accumulateurs
- nettoyer et remplacer un accumulateur de tension ≥ 12 V sur une chaine de batteries
- réaliser une mise hors charge par l'insertion d'un organe de coupure avec shunts sur l'alimentation d'une chaine de batteries
- interruption (volontaire et involontaire) et la reprise d'une opération TST
- changements de rôles des stagiaires (chargé de travaux et exécutant)
- exercice pratique pour remplacer un constituant de l'installation en courant continu en amont de la chaine de batteries ou en ajouter un au-delà du point de raccordement sur le jeu de barres en courant continu

POINTS FORTS :
- Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise.
- Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 5 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution Formation à vos besoins en Compétences.
- Le CIRFIM est le seul centre de l'océan Indien agréé par le Comité National des Travaux Sous Tension ouvrage et par l'organisme des travaux sous tension sur les installations électriques

ORG TST IE